

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

**TRESORERIE :**

T A R I F

	1981
Abonnement France .....	75 F
Membre scolaire .....	40 F
Abonnement Etranger .....	85 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	10 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

**SOMMAIRE**

DUBOIS A. — Notes sur la systématique et la répartition des amphibiens anoures de Chine et des régions avoisinantes. V. <i>Megophrys oshanensis</i> Liu, 1950 et <i>Leptobrachium minimum</i> Taylor, 1962 .....	182
RUSSO J. et PINTUREAU B. — Etude biométrique du dimorphisme sexuel chez <i>Trichogramma maidis</i> et <i>T. nubillale</i> (Hym. Trichogrammatidae) .....	193
DUTARTRE G. et NÉTIEN G. — Considérations sur la situation floristique actuelle de certains marais de la région lyonnaise .....	202

## CONSIDERATIONS SUR LA SITUATION FLORISTIQUE ACTUELLE DE CERTAINS MARAIS DE LA REGION LYONNAISE

par Gilles DUTARTRE et Georges NÉTIEN.

Il ne peut plus guère être présentement question d'effectuer un travail original, en même temps que général, sur la région lyonnaise, à propos de sa flore ou de sa végétation : les travaux floristiques sont, à ce sujet assez nombreux et d'une telle qualité qu'il ne pourrait s'agir que du résultat de compilation ou de redites fastidieuses ayant pour seul effet d'encombrer la littérature. Il ne reste donc plus aux botanistes, pour faire œuvre utile dans ce domaine, qu'à publier des notes précises concernant soit d'éventuelles découvertes inédites (espèces ou localités nouvelles), soit et c'est là l'objet du présent article, des études sur la situation particulière et actuelle de certains secteurs ; cela dans un triple but :

— rassembler des matériaux pouvant contribuer à l'édification d'une flore du Lyonnais moderne, aussi rapprochée que possible de la réalité parce qu'actualisée ;

— permettre des comparaisons avec les travaux antérieurs, en vue de procurer aux phytosociologues des éléments concernant l'évolution de la flore ou de la végétation d'un biotope déterminé ;

— émettre, si possible, des conclusions sur l'avenir des stations et, le cas échéant, suggérer des mesures à prendre pour leur protection.

Cet essai d'actualisation, pour aboutir à des résultats positifs, nécessite quelques précautions, surtout si l'on considère les types de stations choisis ici : « les marais, les étangs et leurs abords ». Tout botaniste sait, en effet que les plantes aquatiques et peut-être plus encore les espèces cantonnées sur les grèves ou dans les lieux humides, peuvent subir des éclipses parfois très prolongées et qu'il faut, en conséquence se montrer très prudent quand il s'agit de conclure, par exemple, à une disparition définitive. Il ne s'agit donc pas, sous le prétexte de réaliser une stricte mise à jour, de se borner purement et simplement au compte rendu même très complet d'une seule excursion effectuée récemment : ce procédé n'aurait à peu près aucune valeur en regard du but poursuivi, surtout évidemment si l'excursion considérée a été entreprise lors d'une année défavorable mais au contraire, de ne retenir strictement que les observations concernant plusieurs années au cours desquelles chaque localité a été visitée plusieurs fois et à des saisons différentes.

### L'ÉTANG DE LAVAURE (RHÔNE) ET SON ENVIRONNEMENT

Prolongeant les Monts granitiques du Lyonnais en direction de l'ouest, et à proximité de la ville, une série de plateaux et de petites vallées, parcourus par des ruisseaux, forment un piémont qui s'incline vers la Saône et Rhône à une altitude moyenne de 300 mètres.

Depuis longtemps, les études réalisées par les botanistes locaux, ont donné l'inventaire floristique, distinguant les moraines glaciaires des plateaux cristallins.

Le granite en décomposition repose sur des couches imperméables, formant des cuvettes qui gardent l'eau, favorisant l'installation d'une flore aquatique (marais, étangs, prairies tourbeuses). Enfin les champs sablonneux permettent la formation d'une pelouse sèche (bords des plateaux, lisière des bois...) favorable

à l'installation d'espèces thermophiles et parfois subméditerranéennes, sans oublier une lande à Callune souvent importante, parsemée de blocs de granite (chirats).

Actuellement la rareté de ces formations s'explique par la prédominance de la culture au dépend de la végétation naturelle. L'urbanisation de ce secteur, par la proximité de l'agglomération lyonnaise rend difficile l'herborisation, ce qui donne toute sa valeur aux quelques étangs encore existants.

L'étang de Lavaure reste un des derniers représentant de cette flore. En partant du village de Chassagny et se dirigeant vers le village de Sourzy, sur le bord de la route se trouve cet étang marqué sur la carte I.G.N. au 1 : 50 000 (feuille de Givors) sous le nom d'étang du Battoir. Il est alimenté par le ruisseau du Broulon, lequel se prolonge au-dessus par l'étang Neuf (propriété privée clôturée).

L'étang occupe un fond de cuvette en bordure de la route d'une longueur environ de 60 mètres sur 40 mètres de large ; la profondeur est variable (environ un mètre) parfois même à sec en août ; il se termine au Nord par une prairie marécageuse, et entouré de chaque côté par une prairie broutée appartenant au domaine agricole de Lavaure ou la Vaur.

Il y a plusieurs décades les étangs signalés et étudiés comme celui du Batard (Taluyers), de Beauregard (St-Genis-Laval), du Loup (Chaponost-Brignais), sont actuellement disparus.

En fonction de l'année, le niveau des eaux est parfois élevé (1980) par opposition aux années de sécheresse (1976), cet étang est cependant rarement complètement asséché.

Les années sèches seront favorables aux espèces cantonnées sur les grèves et vases. Parmi ces espèces on remarquera : *Ludwigia palustris* (L.) Elliott, très abondant en 1979 mais presque inexistant en 1980, *Scirpus acicularis* L., *setaceus* L., *Cypereus fuscus* L., *Corrigiola littoralis* L., et le rare *Alopecurus Rendlei* Eig. (*Alopecurus utriculatus* (L.) Pers.).

Au printemps l'étang est recouvert des fleurs blanches du *Ranunculus aquatilis* L. et en été de *Lemna minor* L., — absence de *Nuphar luteum* Sibth. et Smith. ; *Azolla filiculoides* Lam., a été signalée par M. BERTHET en 1953. En surface on trouve en abondance *Polygonum amphibium* L., *Potamogeton* sp., dont *P. pusillus* L., accompagnés de *Ceratophyllum submersum* L., *Callitriche vernalis* Kütz., *Myriophyllum alterniflorum* D.C., dans les eaux.

Phragmitaie et Typhaie sont rares, par contre vers la queue de l'étang au nord, Scirpaie et Caricaie sont développées en bordure.

On note dans ces associations et dans les parties très humides :

*Ranunculus Flammula* L. *Potentilla Erecta* (L.) Raüsch., *Stellaria uliginosa* Murr. (Rare) *Stellaria graminea* L., *Scutellaria galericulata* L., *Myosotis palustris* With., *Cirsium palustre* Scop., *Achillea Ptarmica* L., *Bidens tripartita* L., *Lycopus europeus* L., *Lotus uliginosus* Schk., *Hypericum tetrapterum* Fries., *Prunella vulgaris* L., *Trifolium fragiferum* L., *Galium palustre* L., *Oenanthe fistulosa* L., *pimpinelloides* L., *peucedanifolia* Poll., *Phellandrium* Lam., *Littorella lacustris* L., (devient rare dans cette localité, quelques pieds seulement), *Pedicularis palustris* L., *Mentha aquatica* L., *rotundifolia* Huds., *Pulegium* L., et *silvestris* L., *Orchis laxiflora* Lam., *Cladium Mariscus* R. Br., *Scirpus lacustris* L., et *supinus* L., *Juncus conglomeratus* L., *Tenageia* L., *bufonius* L., *pygmaeus* Thuill. (ces trois dernières espèces poussent en fin d'été sur les vases). Parmi les graminées : *Phalaris arundinacea* L. ssp. *arundinacea*, *Alopecurus fulvus* Sm. ...

Les Cypéracées sont largement représentées : *Carex ampullacea* Good., *leporina* L., *glauca* Murr., *hirta* L., *vesicaria* L., *paradoxa* Willd., *vulpina* L., *disticha* Huds., *muricata* L., *remota* L., *stricta* Good., et *hirtaeformis* Pers., qui demeure une rareté pour la flore lyonnaise. L'*Iris Pseudacorus* L. est accompagné de *Sparganium simplex* Huds., et de *ramosum* Huds...

Il faut signaler que la prairie pâturée, gêne considérablement les abords très souvent broutés dans la zone de la Caricaie, ce qui se remarque également sur l'environnement des boqueteaux de *Prunus spinosa* L., *Crataegus Oxyacantha* L., *Salix capraea* L., *Fraxinus excelsior* L., *Rosa cf. canina* L., *Evonymus europaeus* L. ...

Enfin un certain nombre d'espèces indiquées dans les travaux antérieurs, n'ont pas été retrouvées, mais seraient sans doute à vérifier par la suite. Citons en particulier : *Eriophorum latifolium* Hoppe., *angustifolium* Roth., *Ophioglossum vulgatum* L., *Spiranthes autumnalis* Rich., *Coeloglossum viride* L., *Lythrum hyssopifolium* L., *Helosciadium inundatum* Koch., *Anagallis tenella* L., *Peplis Timeroyi* Jord., *Juncus capitatus* Weig., *Chara flexilis* Vill.

Enfin à droite de l'étang, en bordure d'un chemin dans une prairie humide, nous avons trouvé parmi d'autres espèces : *Carum verticillatum* Koch., et *Tragopogon pratensis* L.

#### LES LANDES A CALLUNE

Sur le plateau granitique dans ce secteur Taluyers-Chassagny-Montagny, la végétation est représentée sur une grande superficie par une lande à Callune et Genêt à balai.

L'association à *Calluna vulgaris* Salisb. et rarement *Sarothamnus scoparius* Koch., montre entre les parties dégagées, les espèces suivantes :

*Poterium Sanguisorba* L., *Ornithopus perpusillus* L., *Teesdalia nudicaulis* R. Br., *Arnoseria minima* K., *Festuca gr. glauca* Lam., *Rhynchosinapis cheiranthos* (Vill.) Dandy., *Aira caryophyllea* L., *Anthoxanthum odoratum* L., *Dactylis glomerata* L., *Holcus lanatus* L., *Deschampsia flexuosa* (L.) Trin., *Genista pilosa* L., *Rumex Acetosella* L., *Spergula Pentandra* L., *Peucedanum Oreoselinum* Moench., *Teucrium Scorodonia* L., *chamaedrys* L., *Asperula cynanchica* L., *Euphorbia cyparissias* L., *Carlina vulgaris* L., *Arenaria serpyllifolia* L., *Helianthemum vulgare* Gaertn., *Eryngium campestre* L., *Dianthus carthusianorum* L., *Stachys recta* L., *Hypochoeris radicata* L., *Plantago lanceolata* L., *Thymus Serpyllum* L., *Hieracium Pilosella* L., *Scleranthus perennis* L., *Trifolium campestre* Schreb., *Ranunculus chaerophyllos* D.C., *Ajuga genevensis* L., *Centaurea Jacea* L., *Leucanthemum vulgare* Lam., *Linaria repens* Mill., *simplex* D.C., *arvensis* Desf., *Veronica arvensis* L., *Medicago maculata* Sibth., *Potentilla argentea* L., *Carex stellulata* Good., *hirta* L., *Polygala vulgaris* L., *Filago germanica* L., *Andryala sinuata* L., *Echium vulgare* L., *Antirrhinum Orontium* L., *Anarrhinum bellidifolium* Desf., *Achillea Millefolium* L., *Daucus Carota* L., *Scabiosa Columbaria* L., *Lotus corniculatus* L., *Vicia lathyroides* L., *Nasturtium pyrenaicum* L. Ces landes sont particulièrement développées sur les pentes dominant la route nationale 86 entre les Sept-Chemins et Montagny, de même sur la départementale D 42 à la hauteur de Taluyers.

Elles forment un ensemble qui mériterait d'être conservé, ainsi qu'une protection de l'étang de Lavaure, un des derniers témoins, possédant quelques espèces rares, dans ce secteur du lyonnais qui de plus en plus se dégrade.

## L'ÉTANG NEUF

Cet étang situé au nord et en amont de l'étang de Lavaure, est devenu une propriété privée inaccessible, la flore est moins intéressante qu'à Lavaure. Les modifications intervenues ces dernières années, ont certainement contribué à un appauvrissement de la flore. On peut noter sur les rives : *Gratiola officinalis* L., que l'on retrouve le long des fossés entre ces deux étangs, *Veronica scutellata* L., décrite autrefois sous deux variétés : var. *glabra* et var. *hirsuta* ; il n'est pas rare de trouver des formes de passage, ce ne sont là à notre avis que des adaptations au milieu ou formes locales. Parmi les cypéracées, les *Carex* sont représentés par *Carex vulpina* L., *vesicaria* L., *paradoxa* Willd., *hirta* L., *paniculata* L.. Les autres espèces végétales sont : *Galium palustre* L., *Alopecurus fulvus* Sm., *Heleocharis palustris* R.Br., *Oenanthe fistulosa* L. *Glyceria fluitans* R.Br., et *plicata* Fries. Parmi les plantes aquatiques : *Ceratophyllum submersum* L., *Polygonum amphibium* L., *Chara flexilis* Vill. et *Nitella glomerata* Coss. et Germ. (ces deux dernières espèces semblent rares et localisées au S/W de l'étang).

## MARAIS DE LA LAICHÈRE

Situé à l'est de Janeyrias, il fait partie des Balmes viennoises. Ce marais était planté en peupliers jusqu'aux années 1978-1979. Depuis, les coupes effectuées ces deux derniers hivers ont permis à la flore de reprendre le dessus. Elle n'est peut-être pas aussi riche que jadis mais n'en demeure pas moins intéressante.

L'abbé BOULU écrivait dans le bulletin de la Société Botanique de Lyon en 1880, p. 251 et 252, en ce qui concerne ce marais : « C'était un marais tourbeux de 2 km environ de surface. On l'a asséché au moyen d'un fossé profond et d'un puits perdu qui traverse le sous-sol imperméable. Si l'agriculture a peu gagné à ce dessèchement incomplet, la botanique n'y a guère perdu : *Littorella lacustris* L., *Sparganium ramosum* Huds., *Gnaphalium luteo-album* L., quelques joncs, Scirpes, Souchets, sont les seules plantes que j'y ai récoltées ».

A l'époque, la Laichère était peut-être moins riche que le marais des Echets par exemple, mais étant donné l'appauvrissement considérable de la flore des marais il nous semble utile de dresser la liste des espèces végétales qu'il renferme.

Ce marais est constitué de différentes formations végétales, chaque dénomination respective serait bien difficile à décrire, il y a une telle diversité de milieux remaniés et créés par les engins mécaniques, que les associations deviennent très hétéroclites. On peut trouver cependant des dépressions où la profondeur ne dépasse guère un mètre, des zones herbeuses plus sèches à *Molinia caerulea* Moench. et des zones humides l'hiver et asséchées l'été.

Dans les eaux profondes nous pouvons récolter : *Ranunculus aquatilis* L., *Hippuris vulgaris* L., *Callitriche stagnalis* Scop., *vernalis* Kütz., *hamulata* Kütz., (cette dernière semble être la plus rare), *Ceratophyllum submersum* L., *Myriophyllum verticillatum* L. et *spicatum* L., *Potamogeton natans* L., *Polygonum amphibium* L., *Glyceria fluitans* R.Br.

Les milieux marécageux offrent une grande diversité de végétaux : *Ranunculus hederaceus* L., *Roripa nasturtioides* Spach., *Nasturtium sylvestre* R.Br., *Malachium aquaticum* Fries., *Hypericum humifusum* L., *tetrapterum* Fries., *pulchrum* L., *perforatum* L., *Trifolium arvense* L., *Hydrocotyle vulgaris* L., *Helosciadium nodiflorum* Koch., *Oenanthe Phellandrium* Lam., *Sium angustifolium* L., *Galium uliginosum* L., *palustre* L., *Inula Pulicaria* L., *dysenterica* L.,

*Bidens tripartita* L., *cernua* L., *frondosa* L., *Anthemis Cotula* L., *Matricaria chamomilla* L., *Achillea Ptarmica* L., *Gnaphalium luteo-album* L., *silvaticum* L., *Filago arvensis* L., *Lysimachia vulgaris* L., *Nummularia* L., *nemorum* L., *Erythraea Centaurium* Pers., *Myosotis palustris* With., *Scrophularia nodosa* L., *aquatica* L., *Linaria Elatine* Mill., *spuria* Mill., et l'hybride entre ces deux espèces, *Linaria repens* Mill., *Veronica Anagallis* L., *scutellata* L., *Beccabunga* L., *Mentha aquatica* L., *rotundifolia* Huds., et *Pulegium* L., *Lycopus europeus* L., *Stachys silvatica* L., *Scutellaria galericulata* L., *Teucrium scorodonia* L., *Rumex conglomeratus* Murr., *Acetosella* L., *Salix cinerea* L., *capraea* L., *Populus Tremula* L., *Alnus glutinosa* Gaertn., *Alisma Plantago* L., *Alisma Plantago* L. var. *angustifolium* Kunth., *Sparganium simplex* Huds., et *ramosum* Huds., *Juncus lamprocarpus* Ehrh., *bufonius* L., *tenageia* L., *glauca* Ehrh., et *supinus* Moench., *Eleocharis palustris* (L.) R.Br., *Carex disticha* Huds., *muricata* L., *vulpina* L., *pallescens* L., *distans* L., *stricta* Good., *remota* L., *stellulata* Good., *paniculata* L. ...

Les graminées sont représentées par les espèces suivantes : *Leersia orizoides* Sw., qui passe facilement inaperçue, l'inflorescence restant longtemps cachée sous les feuilles, *Alopecurus geniculatus* L., et par endroits *Alopecurus fulvus* Sm.. Deux autres espèces d'introduction plus récente deviennent communes : *Echinochloa Crusgalli* (L.) P.B. et sa forme *aristata*, *Echinochloa muricata* (Beauv.) Fernald. et sa forme *aristata*. Les autres espèces sont *Agrostis canina* L., *vulgaris* With., *Aira flexuosa* L., *caespitosa* L., *Holcus mollis* L., *Danthonia decumbens* D.C., *Pteris aquilina* L., et une espèce intéressante *Marsilea quadrifolia* L. Les années précédentes alors que les arbres recouvraient la presque totalité de cet immense marais, *Marsilea quadrifolia* L., ne se développait pas, dans aucun de nos relevés nous ne l'avions constatée, cette année elle occupe toutes les dépressions de faible profondeur où l'eau a séjourné une partie de l'année, après de fortes pluies généralement. Parfois *Marsilea quadrifolia* L., est accompagnée de *Pilularia globulifera* L., en faible quantité.

Il serait intéressant de constater si *Marsilea* et *Pilularia* se comportent comme les *Lycopodium* et réapparaissent après une absence de plusieurs dizaines d'années où dans ce cas la faculté germinative des spores semblerait très grande ou si au contraire ces deux plantes se maintiennent en végétation par les rhizomes comme chez le genre *Convolvulus* lorsqu'il est recouvert par une pelouse pendant une très longue période.

Dans les zones plus sèches à *Molinietum medio-europeum* on peut rencontrer : *Molinia caerulea* Moench., *Potentilla Erecta* (L.) Rausch., *Scabiosa Succisa* L., *Teucrium Scorodonia* L., parmi les espèces dominantes. Les espèces compagnes sont *Agrostis canina* L., *Sanguisorba officinalis* L., *Stellaria glauca* With., *Calluna vulgaris* Salisb., *Phalaris arundinacea* L. ssp. *arundinacea*, *Eupatorium cannabinum* L., *Betonica officinalis* L., *Deschampsia flexuosa* (L.) Trin... Sur les vases après que l'eau se soit retirée en fin d'été, la flore est représentée par les espèces suivantes : *Heleocharis ovata* R. Br., *Sirpus setaceus* L., *acicularis* L., *Cyperus fuscus* L., *Peplis Portula* L., et *Boraei* Jord., *Corrigiola littoralis* L., *Bidens hirta* Jord., (*Bidens bullatus* Balb.), *Gnaphalium uliginosum* L., *Limosella aquatica* L., *Mentha Pulegium* L. ...

#### MARAIS DE CHARVAS

Situé sur la commune de Vilette-d'Anthon (département de l'Isère) ce secteur est territoire de chasse de la commune de Pusignan (département du Rhône). Il est orienté approximativement Sud-Nord dans sa longueur et se trouve dans l'axe d'envol de l'aéroport Lyon-Satolas.

Le sous-sol, composé essentiellement de marne et de gravier, rend le terrain à l'heure actuelle impropre à toutes cultures.

La superficie avoisine les 56 hectares et comprend une partie centrale d'environ 29 hectares, composée de végétation basse (*Molinia*, *Carex*, *Phragmites*...) entourée d'une ceinture boisée dont quelques hectares en peupleraie d'une superficie avoisinant les 20 hectares ; cette ceinture s'étend de quelques mètres à près de 200 mètres de large. La partie nord (bois et broussailles) a été séparée de l'ensemble du marais par un fossé d'assainissement créé lors du remembrement de Jons en 1976 (superficie d'environ 7 hectares). Le marais de Charvas est alimenté en eau par le ruisseau de Charvas. Il est bien regrettable pour la flore que ce ruisseau évite le centre du marais et qu'il soit canalisé sur le bord ouest seulement. Pour accéder à ce marais il est préférable d'emprunter depuis la route D. 55 c entre Pusignan et Jons, un chemin de terre près des ruines d'un ancien lavoir. Ce chemin traverse un sous-bois sans grand intérêt floristique, l'herborisation débutera sur la droite en lisière du bois. Cet immense marais est surtout formé de « touradons » avec pour association végétale le *Caricetum elatae*. Cette association renferme comme espèces principales : *Carex elata* All., (quelquefois *paniculata* L.), *Phragmites communis* Trin., *Phalaris arundinacea* L. ssp. *arundinacea*. C'est un marais en grande partie asséché où les plantes aquatiques sont rares et difficiles à étudier. Certaines espèces de milieu humide s'adaptent assez bien au manque d'eau (mais pour combien de temps), ce sont : *Inula dysenterica* L., *Iris pseudacorus* L., *Eupatorium cannabinum* L., *Alnus glutinosa* Gaertn., *Solidago glabra* Desf., *Epilobium hirsutum* L., *Cladium Mariscus* R. Br., *Phragmites communis* Trin.

La partie exposée au N/E du marais semble plus intéressante pour le botaniste, elle est aussi plus facilement accessible, elle doit correspondre aux anciennes berges, aujourd'hui colonisées par de très nombreuses espèces. Elle se situe entre le *Caricetum elatae* et le sous-bois et renferme plusieurs associations formées d'une part par *Molinia caerulea* Moench., d'autre part par *Schoenus nigricans* L. L'inventaire de la flore qui va suivre ne sera pas complet mais renfermera la plupart des espèces présentes : *Ranunculus acris* L., *nemorosus* D.C., *Flammula* L., *arvensis* L., *auricomus* L., *Thalictrum majus* L., *flavum* L., *Viola scotophylla* Jord., *Barbarea vulgaris* R. Br., *Linum catharticum* L., *Hypericum perforatum* L., *Sanguisorba officinalis* L., *Spiraea Ulmaria* L., forme glauca, *Potentilla Erecta* (L.) Rausch., *Genista tinctoria* L., *germanica* L., *Ononis repens* L., *Lathyrus pratensis* L., *Peucedanum carvifolium* Vill., *Oenanthe peucedanifolia* Poll., *Angelica silvestris* L., *Selinum carvifolia* L., *Rhamnus Frangula* L., *Populus tremula* L., *Calluna vulgaris* Salisb., *Gentiana Pneumonanthe* L., *Centaureum Erythraea* Rafin ssp. *Erythraea*, *Galium Mollugo* L., *palustre* L., *verum* L., *Solanum Dulcamara* L., *Scutellaria galericulata* L., *Stachys palustris* L., *Lycopus europeus* L., *Betonica officinalis* L., *Mentha rotundifolia* Huds., *aquatica* L., *Pedicularis palustris* L., *Parnassia palustris* L., *Epilobium hirsutum* L., *Lysimachia vulgaris* L., *Solidago glabra* Desf., *Eupatorium cannabinum* L., *Cirsium palustre* Scop. forme alba, *Matricaria inodora* L., *Scorzonera humilis* L., *Centaurea Jacea* L., *Inula dysenterica* L., *salicina* L., *hirta* L., *Conyza* D.C., *Scabiosa Succisa* L., *Serrattula tinctoria* L., *Achillea Ptarmica* L., *Danthonia decumbens* D.C., *Molinia caerulea* Moench., *Holcus lanatus* L., *Glyceria fluitans* R. Br., *Agrostis alba* L., *Lolium italicum* R. Br., *Brachypodium pinnatum* P. B., *Schoenus nigricans* L., *Poa pratensis* L., *Briza media* L., *Juncus effusus* L., *conglomeratus* L., *silvaticus* Reich., *obtusiflorus* Ehrh., *Carex filiformis* L., *hirta* L., *vulpina* L., *stricta* Good., *ampullacea* Good., *elata* All., *vesicaria* L., *paniculata* L., *Platanthera*

*bifolia* (L.) Rich., *Epipactis palustris* Grantz., *Gymnadenia conopsea* R. Br., *odoratissima* R. Br., *Dactylorrhiza maculata* (L.) Soo., *Dactylorrhiza incarnata* (L.) Soo. ssp. *incarnata*, *Equisetum hiemale* L., *arvense* L., *limosum* L.

DUTARTRE Gilles, 30, rue Lanterne, 69001 Lyon.  
NÉTIEN Georges, 5, rue de Jussieu, 69002 Lyon.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbé EOULU. — Ann. Soc. Bot. Lyon, 1880, p. 249-259.  
CARIOT et SAINT-LAGER. — Flore descriptive (8<sup>e</sup> édition), 1897.  
COSTE. — Flore de France, Tomes I, II et III.  
DUTARTRE G. — Contribution à l'étude de la flore de la région lyonnaise : Bull. Soc. Linnéenne de Lyon, année 1980, n° 5, p. 350 à 360.  
FOURNIER. — Les Quatre Flores de France.  
GUINOCHET et DE VILMORIN. — Flore de France, tomes I, II et III.  
JOVET et DE VILMORIN. — Suppléments à la flore de France, tomes I, II, III, IV et V.  
MAGNIN A. — Ann. Soc. Bot. Lyon - C.R., 6 juin 1882.  
MAGNIN A. — Recherche sur la géographie botanique du Lyonnais, I vol. (1879).  
MAGNIN A. — La végétation de la région lyonnaise, I vol. (1886).  
NÉTIEN G. — Bull. Soc. Linn. Lyon, 1933, n° 4, 61-62.

## BIBLIOGRAPHIE

C. FERROUD-CHRISTOPHLE. — *Considérations sur les temps obscurs de la montagne, du village de Rompon-le-Vieux, et histoire du Prieuré Saint-Pierre de Rompon en Vivarais*. Editions Horvath, 10, rue Benoit-Malon, 42300 Roanne.

La montagne de Rompon, située sur le territoire du département de l'Ardèche, se trouve en face du confluent du Rhône et de la Drôme, formant une falaise calcaire avec deux pointements basaltiques. C'est un site stratégique remarquable, un refuge défensif naturel qui fut certainement occupé très tôt. On y observe des restes d'enceintes peut-être néolithiques, des vestiges protohistoriques et l'emplacement du village de Rompon, excellent poste d'observation, fut certainement occupé par les Romains, avant d'être une colonie religieuse lors de la propagation du christianisme. La charte de fondation du monastère Saint-Pierre de Rompon date de 977. L'Auteur relate l'histoire du village, de son église et du Prieuré, histoire traversée par les guerres de religion et la peste non moins dévastatrice. Une gravure datée du xviii<sup>e</sup> siècle, qui illustre l'ouvrage, montre le Prieuré déjà en ruines. En bref, cette étude locale, archéologique et historique est intéressante et basée sur une documentation précise et solide.

J. F.

R. HELLER. — *Physiologie végétale*. Tome I, Nutrition. 2<sup>e</sup> édition revue et mise à jour. Masson éditeur.

Nous avons dit, lors de sa parution, tout le bien que l'on pouvait penser de la première édition de cet excellent cours de Physiologie végétale, paru dans la collection des Abrégés Masson. Une deuxième édition revue vient de paraître. Certes il n'y a pas de grands changements remettant en cause des questions essentielles, mais des remaniements sont à signaler qui permettent à cet ouvrage de rester très actuel et aux étudiants de connaître l'état présent des problèmes parfois complexes posés par la nutrition des végétaux ; par exemple la question de l'eau et des sels (perméabilité cellulaire, poussée radiculaire, équilibre hydrique, pompe à protons) a fait l'objet de quelques modifications ainsi que l'assimilation de l'azote atmosphérique. Un paragraphe spécial a été en outre consacré au potentiel d'oxydoréduction. Ce souci de constante mise à jour fait honneur à l'Auteur et facilite le travail des étudiants et enseignants.

J. FIASSON.

---

N° d'inscription à la C.P.P.P. : 52 199

Le Gérant : Marc TERREAUX

Imp. TERREAUX Frères, 157-159, rue Léon-Blum, 69 - Villeurbanne